

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

28 BIS RUE DU BEAUREGARD

MODULE 79DAK0002
77200 TORCY



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	28 BIS RUE DU BEAUREGARD 77200 TORCY
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	MODULE 79DAK0002
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	79DAK0002	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	02/04/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Serge TAVARES	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	DTI3472	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	20/08/2018	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur		Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 06/05/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Serge TAVARES**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	7
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	7
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	17
ATTESTATION(S).....	19
CERTIFICAT DE COMPETENCES	20

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Entrée	RC	Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris non séparable	Sol	79DAK0002P002	RESULTAT ANALYSE	DEGRADATION PARTIELLE	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée	RC	Revêtement souple	Dalle dure cassante grise	Sol	79DAK0002P002	RESULTAT ANALYSE	DEGRADATION PARTIELLE	Fr3:Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée	RC	Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris non séparable	Sol	79DAK0002P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée	RC	Revêtement souple	Dalle dure cassante grise	Sol	79DAK0002P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Fr3:Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

Rapport N° : 79DAK0002 02/04/2019

Version : 06/05/2019

4/22

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANTENNE SIEGE SOCIAL 10 Avenue Charles Péguy Boîte Postale 114 77002 MELUN CEDEX02 Tél : 01.64.14.14.77 Fax : 01.60.68.51.42 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2019 6090 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4475 1 Provenance Objet ERP	SERVICE MAINTENANCE REHA ÉMETTEUR VASSY ROMAIN	
LOCALISATION Programme 79 TORCY (BEAUREGARD) Tranche 202 Ensemble C000 Escalier AK Étage 00 Logement 2 Module 79DAK0002		
ADRESSE SOCIETE SEGEX SAS 28 B RUE DU BEAUREGARD 77200 TORCY		

DÉLAI D'EXÉCUTION 1 JOUR **PÉRIODE DU** 25-03-2019 **AU** 25-03-2019

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM46	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET	1,00	5,00	5,00
TOTAL H.T.				5,00
H.T. ACTUALISE				5,00
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				1,00
TOTAL T.T.C.				6,00

VOIR DETAIL DES TRAVAUX EN PJ
 ACCES AU LOCAL LE MARDI 14H-17H
 ENVOYER MAIL à ROMAIN.VASSY@OPH77.FR POUR PREVENIR VISITE (OBLIGATOIRE)

AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : IMMOBI		MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	
1 21311100	ADAP	75	IMM.DE RAPPORT EQUIPEMENT SECURITE	6,00

AUCUNE AFFECTATION ANALYTIQUE PATRIMOINE
 Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 6090

EXEMPLAIRE DE CONTRÔLE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Local 1	RC		OUI	CONCERNEE
WC	RC		OUI	CONCERNEE
Salle d'eau	RC		OUI	CONCERNEE
Local 4	RC		OUI	CONCERNEE
Entrée	RC		OUI	CONCERNEE
Local 3	RC		OUI	CONCERNEE
Local 2	RC		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTES	FENETRE 1	FENETRE 2
Local 1	RC	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Carreaux de plâtre			Sol souple	Peinture			
WC	RC	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Béton	Carreaux de plâtre		Sol souple	Peinture			
Salle d'eau	RC	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Peinture			
Local 4	RC	Carreaux de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)			Sol souple	Peinture			
Entrée	RC	Carreaux de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)			Sol souple	Peinture			
Local 3	RC	Carreaux de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)			Sol souple	Peinture			

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Local 2	RC	Carreaux de plâtre	Béton	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)		Sol souple	Peinture			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	RC	Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris non séparable	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	ZPSO
Entrée	RC	Revêtement souple	Dalle dure cassante grise	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr3:Amiante détecté (Chrysotile)	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Entrée	RC	Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris non séparable	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée	RC	Revêtement souple	Dalle dure cassante grise	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr3:Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

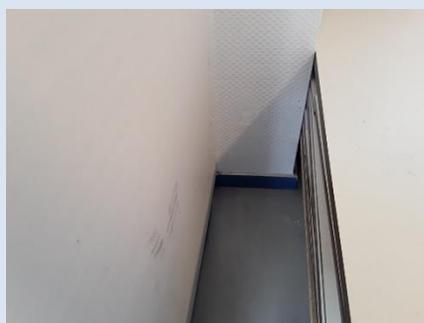
PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	RC	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable + polystyrène beige et vert en vrac non séparable	79DAK0002P001	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Revêtement souple	Revêtement souple gris	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Revêtement souple	Matériau compact gris hétérogène	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr4:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Local 1	RC	Peinture	Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	79DAK0002P003	Porte	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Revêtement souple	Revêtement souple gris	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	RC	Revêtement souple	Matériau compact gris hétérogène	79DAK0002P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Fr4:Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	RC	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable + polystyrène beige et vert en vrac non séparable	79DAK0002P001	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

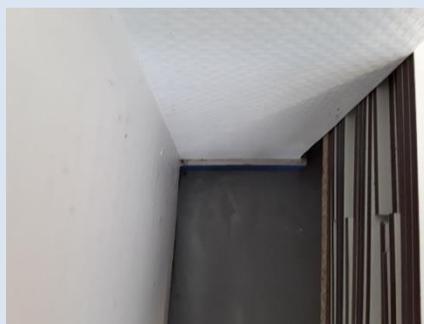
PRELEVEMENT : 79DAK0002P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	79DAK0002 02/04/2019		Entrée (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable + polystyrène beige et vert en vrac non séparable	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 79DAK0002P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	79DAK0002 02/04/2019		Entrée (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Revêtement souple gris	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr1:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



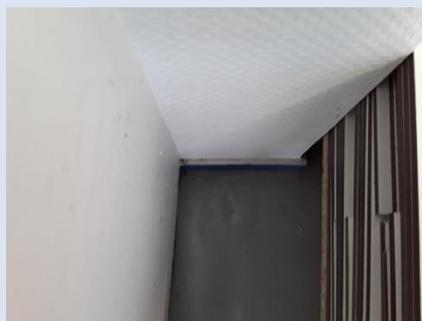
PRELEVEMENT : 79DAK0002P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	79DAK0002 02/04/2019	Entrée (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris non séparable	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 79DAK0002P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	79DAK0002 02/04/2019	Entrée (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Dalle dure cassante grise	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr3:Amiante détecté (Chrysotile)	

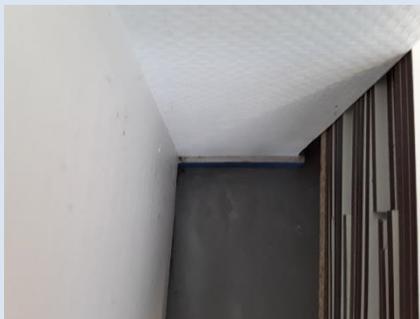
EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 79DAK0002P002

NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	79DAK0002 02/04/2019	Entrée (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Matériau compact gris hétérogène	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr4:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 79DAK0002P003

NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	79DAK0002 02/04/2019	Local 1 (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Peinture	Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	02/04/2019	TAVARES Serge
LOCALISATION		RESULTAT	
Porte		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-34965 EN DATE DU 18/04/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-34965 Réf. Commande Client : 79DAK002-01
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/04/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1)- Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2)- Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 79DAK0002-01 - 28 BIS RUE DU BEAUREGARD 77200 TORCY				Réf échantillon ITGA : IT071904-30762
Réf échantillon client : 79DAK0002P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Entrée Mur D Enduit Peinture plaque de plâtre				Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Toile fibreuse blanche / Carton / Polystyrène beige et vert en vrac
* Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable + polystyrène beige et vert en vrac non séparable	META (1)	1	17/04/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 79DAK0002-01 - 28 BIS RUE DU BEAUREGARD 77200 TORCY				Réf échantillon ITGA : IT071904-30763
Réf échantillon client : 79DAK0002P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Entrée Sol Revêtement souple				Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante grise / Colle polymère jaune / Colle bitumeuse noire / Ragréage gris / Matériau compact gris hétérogène
* Revêtement souple gris	META (1)	1	18/04/2019	Amiante non détecté / -
* Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + colle bitumeuse noire + ragréage gris non séparable	MOLP	2	16/04/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
* Dalle dure cassante grise	META (2)	1	18/04/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
* Matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	18/04/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

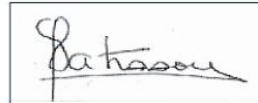
DTA 164-01 rev 07

Page 1/2

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-34965 EN DATE DU 18/04/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 79DAK002--01 - 28 BIS RUE DU BEAUREGARD 77200 TORCY		Réf échantillon ITGA : IT071904-30764		
Réf échantillon client : 79DAK002P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Local 1 Porte Peinture		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture		
* Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META (1)	1	17/04/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Gwladys PATISSOU - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 2/2

ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

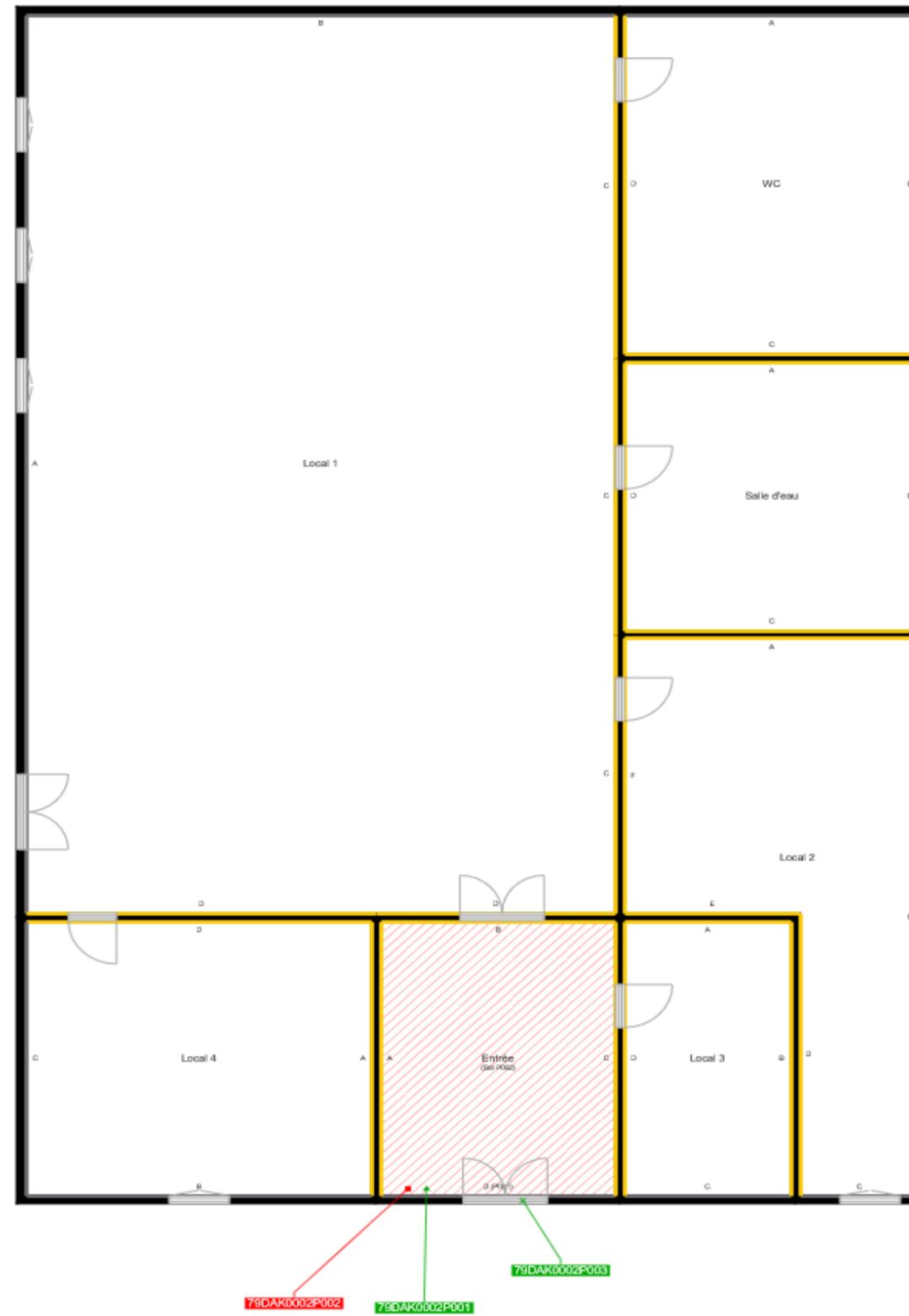
L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

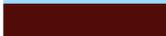
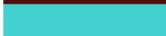
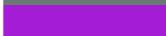
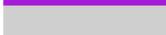
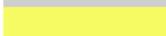
Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
 Pour la compagnie





	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Machefer

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés